



**PRÉFET  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 8 mars 2024

### POURSUITE DES PERMANENCES AGRICOLES MULTI-ADMINISTRATIONS

Les permanences agricoles au plus près du terrain sont reconduites la semaine prochaine de 9 h à 12 h, selon le calendrier suivant :

- lundi 11 mars : sous-préfecture d'Abbeville – 19 rue des Minimes ;
- mardi 12 mars : sous-préfecture de Montdidier – 41 rue Jean Jaurès ;
- mercredi 13 mars : sous-préfecture d'Abbeville - 19 rue des Minimes ;
- jeudi 14 mars : sous-préfecture de Péronne - 25 avenue Charles Boulanger ;
- vendredi 15 mars : France Service de Boves – 6 rue de l'île mystérieuse.

Tous les agriculteurs de la Somme vont ainsi recevoir un message les informant de cette prolongation et de ce calendrier.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, 5 permanences ont déjà eu lieu sur l'ensemble du département sous l'égide des sous-préfets d'arrondissements. 41 agriculteurs ont été reçus et conseillés.

Le préfet de la Somme et la directrice départementale des finances publiques réuniront à nouveau le collectif des services de l'État et des opérateurs (DDTM, DDETS, OFB, Chambre d'agriculture, ASP, MSA, DRAAF, DREAL) jeudi 14 mars pour faire un point de situation sur les réponses apportées aux agriculteurs reçus lors des permanences.

**Service communication et  
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48

Mél : pref-communication@somme.gouv.fr



Préfet de la Somme



@Prefet80

51, Rue de la République  
80000 Amiens